

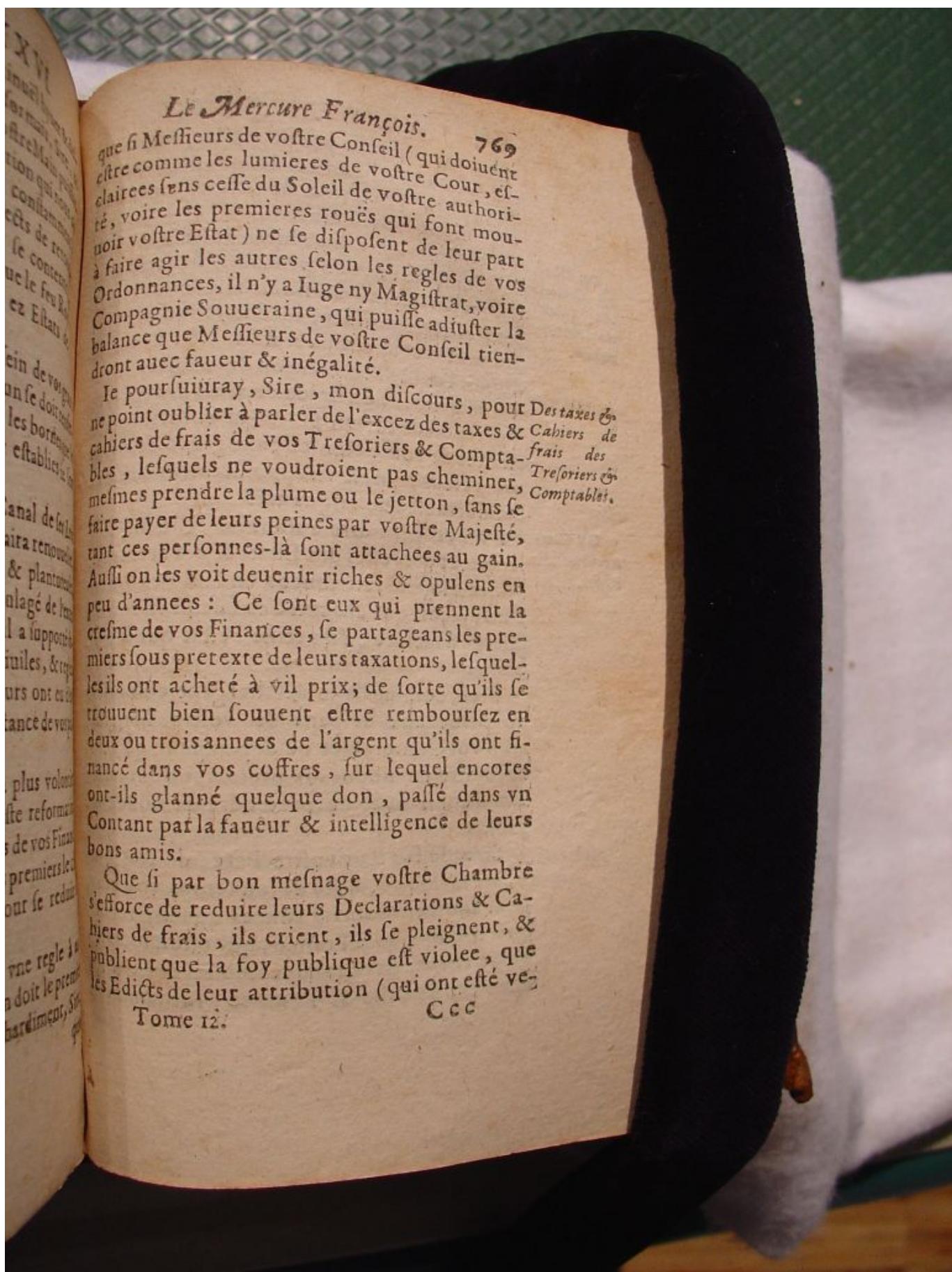
80      **M. DC. XXVI.**

des Chrestiens qui l'attaquoient à grands coups de canons, & brisoient son Galion, cœurs des Pirates ayant atteint à la faueur du calme les rates qui deux nauires de Pirates qui auoient pris la uoient fuy du fuitte, les canonnerent si viuement qu'elles cōbat, prises. les contraignirent de ceder & se rendre.

Or bien que le Galion d'Asan fust presque tout brisé, & le tiers de ses soldats tuez, se fiant sur les augures qu'il auoit tirées de son liure, qu'il ne seroit point tué, & que son vaisseau ne seroit pas pris, il combattoit d'une grande opiniastreté, avec deux vaisseaux qui luy restoient pres du sien, lesquels en fin voyant la partie par trop inégale, & les canons coursiers des Chrestiens les tirer de bas & à fleur d'eau, se résolurent de gaigner le large, & laisser Asan & son Galion en proye aux Chrestiens.

Le General Pimentel voyant par la fuite de ces deux vaisseaux Pirates, qu'ils estoient en hazard de se sauver, envoya aussi-tost sept Galeres pour les suiure & attaquer, lesquelles san, prises. les ayant abordé, les canonnerent de telle forte que voyans leurs arbres fracassez, ils se rendirent, après auoir montré beaucoup de courage.

Le General Pimentel blessé à mort. Comme les autres huit Galeres continuaient de canonner le Galion d'Asan, qui leur respondoit en même ton, le General Pimentel se sentit blessé à mort d'une canonade. Or le combat auoit duré neuf heures, pource que les Chrestiens auoient enuie de prendre Asan & son Galion, & non de le perdre



*Le Mercure François.*

que si Messieurs de vostre Conseil ( qui doioient  
estre comme les lumieres de vostre Cour , es-  
clairees sens cesse du Soleil de vostre authori-  
té , voire les premières roués qui font mou-  
voir vostre Estat ) ne se disposent de leur part  
à faire agir les autres selon les regles de vos  
Ordonnances , il n'y a Iuge ny Magistrat , voire  
Compagnie Souveraine , qui puisse adiuster la  
balance que Messieurs de vostre Conseil tien-  
dront avec faueur & inégalité .

Je poursuiutray , Sire , mon discours , pour Des taxes &  
ne point oublier à parler de l'exez des taxes & Cahiers de  
cahiers de frais de vos Tresoriers & Compta-  
bles , lesquels ne voudroient pas cheminer , Comptables .  
mesmies prendre la plume ou le jetton , sans se  
faire payer de leurs peines par vostre Majesté ,  
tant ces personnes-là sont attachées au gain .  
Aussi on les voit deuenir riches & opulens en  
peu d'annees : Ce sont eux qui prennent la  
cresme de vos Finances , se partageans les pre-  
miers sous pretexte de leurs taxation , lesquel-  
les ils ont acheté à vil prix ; de sorte qu'ils se  
trouvent bien souuent estre remboursez en  
deux ou trois années de l'argent qu'ils ont fi-  
nancé dans vos coffres , sur lequel encores  
ont-ils glanné quelque don , passé dans vn  
Contant pat la faueur & intelligence de leurs  
bons amis .

Que si par bon mesnage vostre Chambre  
s'efforce de reduire leurs Declarations & Ca-  
hiers de frais , ils crient , ils se pleignent , &  
publient que la foy publique est violee , que  
les Edicts de leur attribution ( qui ont esté ve-

Ccc

Tome 12.

